

# **COMPTE-RENDU**

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **09 Avril 2014 à 19h00 à la mairie**

### **Salle du Conseil Municipal**

Présents : MM SÉGNERÉ, ESQUIRO, FERRATO, SÉAS, VERGÈS, DAUTAN, LARBRE, MARTIN, LASSERRE, OLALLA, PUJO, ROUILLON, TILHAC-PINOT.

Absents ont donné procuration : M. DÉJARDIN à M. SÉGNERÉ, Mme JOLY-MARTINS à Mme ESQUIRO.

Absents excusés : MM. DÉJARDIN, JOLY-MARTINS.

Secrétaire de séance : Mme ESQUIRO.

➔ Le compte-rendu du Conseil Municipal du 28 Mars 2014 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

☞ Comptes administratifs 2013 :

Approbation des comptes de l'année 2013 (par chapitre)

☞ Budget 2014 :

Monsieur le Maire félicite Nicole Esquiro, adjointe en charge des finances publiques, et Virginie Pericou, adjointe administrative, pour leur implication dans l'élaboration du budget, novices dans cette tâche. Il rappelle le principe d'élaboration d'un budget et précise aux élus qu'il sera exigeant sur la structure budgétaire.

Nicole Esquiro prend la parole et présente le budget.

Pour l'année 2013, les taxes perçues représentaient un montant de 440 730 €, il est proposé une augmentation de 1 %, ce qui donnerait des taxes à percevoir pour l'année 2014 d'un montant de 458 304 €.

Les membres du conseil municipal votent à l'unanimité pour cette proposition.

Nicole Esquiro présente les contributions aux organismes pour l'année 2014. Louis Martin indique qu'il faut prévoir, pour l'année 2015, l'enfouissement des réseaux secs. L'étude est budgétisée sur l'exercice 2014 pour un coût d'environ 5 000 € dont 50 % est à notre charge ; quant aux travaux, ils seront budgétisés sur 2015. Vote unanime des membres.

Elle présente les demandes de subventions des associations : les associations devront fournir chaque fin d'année un bilan financier et moral de leur activité. Il est rappelé que dans le cadre de la dématérialisation des informations complémentaires (siret, ...) sont nécessaires pour le versement des subventions. Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité les attributions des subventions.

Point budgétaire sur les services de l'ALSH/ALAE :

Grâce au recrutement des contrats aidés, la masse salariale a baissé de 5 %.

Isabelle Ferrato est chargée avec l'aide de sa commission de démarcher les communes voisines dans le but de devenir « communes adhérentes ».

De plus, dans un souci de transparence et sur demande de la Caisse d'Allocations Familiales (lors du passage en gestion communale en 2012), il est proposé à l'assemblée délibérante de créer un budget annexe pour les services périscolaires dès 2015.

Pour cette année, l'économie réalisée grâce à la gestion communale est estimée à 25 000€.

Les budgets annexes :

Budget CCAS : les membres du CCAS sont souverains de l'utilisation de leurs fonds. Voté à l'unanimité.

Budget Assainissement : voté à l'unanimité.

Budget Caisse des écoles : il est rappelé qu'il est attribué 80€ par enfant à chaque école, ce qui est un très bon budget comparativement à d'autres écoles. Aucune demande particulière de la part des enseignants. Voté à l'unanimité.

Investissements 2013 :

Tous les investissements prévus pour 2013 n'ont pas été réalisés et après discussions, sont à reporter en 2014. A noter que des investissements exceptionnels sont intervenus à la rentrée scolaire 2013, suite à l'ouverture d'une classe (Toute petite section /Petite section) à l'école maternelle : acquisition d'algécos et travaux de mise en place.

Investissements 2014 :

Peu d'investissements pour cette année, entre autres :

L'étude de principe pour la construction d'une nouvelle école est budgétisée pour 30000€. L'ADAC interviendra entre mai et juillet 2014 pour fournir des explications complémentaires. Cette étude est subventionnable.

L'achat d'un second minibus pour le centre de loisirs permettrait de ne plus louer un véhicule de transport à un prestataire, de ne plus être limité dans les sorties, de relancer les fréquentations, de répondre à une demande des délégués de l'école primaire de Laloubère (dans le cadre des transferts suite à la réforme des rythmes scolaires), de bénéficier d'une aide de 5000€ attribuée par la CAF. Après débats, monsieur le Maire charge Isabelle Ferrato de décaler cette subvention en 06/2014 et précise qu'en cas d'absence de cette subvention et/ou de sponsors, l'achat de ce minibus ne pourra être conclu. De plus, les membres du conseil municipal ont délibéré sur l'utilisation du minibus par le hofc (14 pour et 1 abstention).

Fonctionnement 2014 :

Pour établir ce budget, Nicole Esquiro explique qu'elle a minimisé les recettes et maximisé les dépenses. Entre autres, 2500€ ont été attribués pour l'embellissement du village : Monsieur le Maire attend des propositions et rappelle sa ligne de conduite « tout arbre coupé doit être remplacé ».

Vote unanime du budget communal 2014.

☞ Intercommunalité Gespe Adour Alaric :

La commune de Horgues bénéficie d'une vice-présidence à la commission des « ordures ménagères », il est proposé que Damien Dautan, suppléant, prenne cette présidence.

☞ Questions diverses :

Monsieur le Maire lit les feuilles de routes aux 4 adjoints qu'il a établies jusqu'en juin 2014.

Il indique également avoir rendez-vous avec la société SCAPA vendredi 11 avril à 11h00, dans le cadre de la construction d'un EHPAD. Référent du dossier : Louis Martin.

Station d'épuration / Assainissement collectif : compte tenu des travaux à réaliser, le bureau d'études qui accompagne la municipalité sur ce dossier aidera dans la recherche de subventions.

Un contrôle de la salle polyvalente a eu lieu le mardi 08 avril 2014 par les services de la Préfecture. Monsieur Martin précise qu'un contrat de surveillance annuelle a été signé avec Véritas mais qu'ils n'ont pas pu intervenir avant cette date. Faute de quoi, un avis défavorable a été émis dans l'attente des résultats de ce contrôle annuel et de la complétude du registre.

Monsieur le Maire explique que compte tenu de la charge de travail de l'agent administratif, il est nécessaire de modifier l'ouverture du service administratif comme suit, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2014 :

Lundi : 9h00-12h00 14h00-18h00, Mardi : 16h00-18h00, Mercredi : 9h00-12h00 14h00-18h00, Jeudi : 16h00-18h00, Vendredi : 9h00-12h00 14h00-18h00. Les élus recevront sur rendez-vous uniquement.

Personnel communal :

Pascaline Vicente est en congés de maternité à compter du 23 avril 2014 et en congés parental jusqu'en décembre 2014 inclus.

Fabienne Arrabeu est en congés de maladie depuis le 04 mars 2014. Son contrat CAE prend fin le 09 juin 2014. Il est prévu de remplacer cet emploi par un contrat avenir, 24h00 hebdomadaires.

Chantal Larbre, conseillère municipale déléguée, prend la parole pour rappeler la gestion essentielle des cimetières. Un contact sera pris avec Berger Levrault (logiciel actuel d'Etat Civil).

Raymond Vergès prendra contact avec Eric Sarraïl pour convenir d'une formation sur l'utilisation des défibrillateurs (mairie + foot).

Il fait un point sur la fête locale qui aura lieu les 02-03-04 mai 2014 et sera gérée par les conscrits et horgues animations selon les activités. La commission a mis en évidence la baisse de fréquentation due à la routine et au changement de lieu. Cette année, plusieurs nouveautés sont au programme dont une démonstration de force basque (pris en charge par la commune), un repas « spécial associations » le jeudi soir pour les fédérer.

La séance est clôturée à 21h15.